Fiche de données relative à l'environnement et à la santé

Autodéclaration selon la norme ISO 14021

Sols EGGER Comfort

Les sols EGGER Comfort sont des revêtements de sol décoratifs et modulaires multicouches comportant avec couches de liège intégrées, destinés à une utilisation en intérieur dans des espaces résidentiels et commerciaux. Les couches de liège confèrent au sol des propriétés spécifiques, à savoir, une sensation de souplesse et de chaleur. Associés à un décor numérique, les matériaux constituant le produit (bois et liège) offrent un produit durable et écologique, disponible dans un grand choix de structures, décors et formats.

Matières premières et produits primaires

Origine du bois

Nos usines sont certifiées selon la norme ISO 38200:2018, l'ensemble du papier est référencé dans les déclarations de la norme ISO 38200: 2018. Sur demande et en accord avec votre interlocuteur du service des Ventes EGGER, nos produits peuvent également être déclarés sur nos documents commerciaux avec d'autres certifications, en fonction de la disponibilité sur le site de production. Veuillez vous renseigner sur les disponibilités auprès de votre représentant.

Pour télécharger des certificats et la liste actualisée des essences de bois utilisées dans le produit et de leur origine, rendez-vous sur www.egger.com/environment :

- Déclaration du fabricant sur l'origine du bois utilisé (anglais/PDF)
- Certificat ISO 38200:2018 (anglais/PDF)
- Autres certificats tiers d'approvisionnement en bois durable (PDF)

Contenu renouvelable

	Contenu renouvelable	Contenu d'origine fossile
Revêtements de sol EGGER Comfort	87 %	13%

Pourcentage moyen de matériaux renouvelables en poids sec, par rapport à tous les matériaux constitutifs (y compris le bois, la colle et autres). Les chiffres peuvent varier en fonction de l'épaisseur.

Contenu recyclé

	Matériaux vierges	Co-produits	Matériaux recyclés pré-consommation	Matériaux recyclés post-consommation
Revêtements de sol EGGER Comfort	48 %	52 %	0 %	0 %

Pourcentage moyen de matériaux recyclés en poids sec, par rapport à tous les matériaux constitutifs (y compris le bois, la colle et autres). Les chiffres peuvent varier en fonction de l'épaisseur.

Matériaux constitutifs

Tous les produits chimiques ont été évalués et déclarés lorsque leur teneur dépassait 100 ppm. Le tableau suivant présente 99,99 % des produits primaires, évalués selon leur poids sec. Les proportions peuvent varier en fonction de l'épaisseur de chaque produit. Le tableau indique la valeur moyenne pour toutes les épaisseurs sur une année de production.

Proportion		Fonction	Composition/*Informations complémentaires*
72	%	Fibres de bois sèches (panneau support HDF)	Bois d'industrie, sous-produits de scierie, bois de recyclage pré-consommation et bois de recyclage post-consommation
10	%	Colle (panneau support HDF)	Colle urée-mélamine-formaldéhyde (UMF) *Lors de la presse, l'adhésif aminoplastique durcit complètement. Dans des conditions normales, il est lié au bois et chimiquement stable.*
12,5	%	Couche de liège isolante (supérieure et inférieure)	Granules de liège (liège de recyclage pré-consommation 17 %, liège vierge 83 %)
< 1	%	Colle (feuille de liège)	Colle mélamine-urée (MUF) *Lors de la production, l'adhésif aminoplastique durcit complètement. Dans des conditions normales, il est lié au bois et chimiquement stable.*
< 1	%	Agent hydrophobe (panneau support)	Émulsion de cire de paraffine
< 1	%	Capteur de formaldéhyde (panneau support)	Urée technique
< 1	%	Couche supérieure de protection	Vernis UV à base d'acrylique (durcissement par rayonnement UV)
< 1	%	Colle (panneau sandwich liège-HDF)	Polyuréthane thermofusible *L'adhésif aminoplastique durcit complètement. Dans des conditions normales, il est chimiquement stable.*
< 1	%	Couche d'apprêt (entre la couche de liège et la couche décorative)	Vernis UV à base d'acrylique (durcissement par rayonnement UV)
< 0,1	%	Couche décorative	Encre UV à base d'acrylique (durcissement par rayonnement UV)

Fabrication

Certifications des usines

Le produit est fabriqué sur le site suivant. Si vous souhaitez connaître l'adresse du site ou en savoir plus sur ses certifications, veuillez consulter les notes de bas de page à la fin du présent document. Les certifications sont téléchargeables sur www.egger.com/environment.

Usine [i]	Certifications obtenues par cette usine			
	Qualité	Environnement	Énergie	Origine du bois
Wismar, Allemagne	ISO 9001	ISO 14001	ISO 50001	ISO 32800

Traitement

Sécurité

Ce produit ne présente aucun danger sous la forme dans laquelle il est expédié par le fabricant. Les activités réalisées en aval (par ex., rectification, ponçage, découpe ou pulvérisation) peuvent cependant générer de la poussière de bois, une substance nocive. Portez un masque si vous utilisez des outils à main sans dispositif d'extraction de poussière. Respectez toutes les réglementations relatives aux opérations de traitement commercial (par ex., port de lunettes de sécurité) prévues par les sociétés d'assurance.

Déchets de traitement

Les déchets de traitement doivent être acheminés vers un centre de valorisation énergétique en raison de leur pouvoir calorifique élevé. Respectez toutes les exigences légales locales relatives à l'incinération. Pour en savoir plus, contactez les autorités locales.

Valeur calorifique : environ 17,6 MJ/kg

Instructions de traitement

Des informations complètes concernant l'installation du produit sont téléchargeables aux formats vidéo et pdf sur www.egger.com/flooring.

Données techniques

Consultez les fiches techniques sur la page des téléchargements de documents relatifs aux sols sur www.egger.com

Utilisation

Certification produit

Sur demande, le produit peut être porteur d'une déclaration de certification selon la norme

- ISO 38200:2018
- Autres certificats tiers d'approvisionnement en bois durable

Le produit dispose des certifications [ii] suivantes :

- Blue Angel RAL UZ 176
- TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
- M1
- A+ (classe d'émissions de COV utilisée en France)
- Greenguard Gold

Pour consulter les certificats, rendez-vous sur la page des téléchargements de documents relatifs aux revêtements de sol sur le site www.egger.com

Émissions du produit et santé

Au cours du processus de fabrication, les panneaux bruts sont chauffés et compressés dans une presse à cycle court. Toutes les résines durcissent alors pour former un matériau solide. Pendant la phase d'utilisation, le produit est chimiquement stable dans des conditions normales. Si le produit est utilisé conformément à l'usage prévu, aucun risque ou effet sur la santé n'est à prévoir dans des conditions normales.

Le tableau suivant présente les résultats d'essais. Le produit fait l'objet d'essais annuels menés par un organisme indépendant dans le cadre de la surveillance TÜV PROFiCERT-product Interior.

Substance/Indicateur	Le produit a été testé et certifié conforme à l'exigence relative aux émissions	Exigence	Informations sur l'exigence[iii]
Formaldéhyde	✓	E1	Classe E1 d'émissions de formaldéhyde selon la norme NF EN 13986+A1:2015-04
Formaldéhyde	✓	E1 (Allemagne) ≙ E1E05	Classe E1 d'émissions de formaldéhyde selon l'ordonnance allemande ChemVerbotsVO à compter du 01/01/2020, essais indépendants
Formaldéhyde	✓	TSCA	Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques
Formaldéhyde	✓	CARB P2	Réglementation californienne relative aux produits composites en bois
COV, formaldéhyde, substances cancérigènes, ammoniac, nitrosamines	✓	TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Label commun pour l'évaluation de la santé et de la qualité des produits d'intérieur
COV, substances cancérigènes	✓	AgBB, février 2015	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV	✓	Réglementation française relative aux COV, classe d'émissions A+	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV, nitrosamines, ammoniac	✓	MVV TB ABG Annexe 8 (Allemagne)	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV	✓	Réglementation belge relative aux COV	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV, formaldéhyde Substances cancérigènes	✓	Référentiel BREEAM International New Construction 2016	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
Formaldéhyde, COV, TSVOC, ammoniac, substances cancérigènes	✓	Écolabel allemand RAL UZ 176	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
TVOC, formaldéhyde, ammoniac, substances cancérigènes	✓	Classification finlandaise des émissions des matériaux de construction M1	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
Formaldéhyde	✓	LEED v4 (hors Amérique du Nord)	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)
COV, substances odorantes, substances irritantes	✓	Écolabel autrichien UZ 56	Via TÜV PROFiCERT (voir ci-dessus)

Nettoyage et entretien

Des informations complètes concernant l'entretien, la maintenance et la réparation du produit sont téléchargeables sur www.egger.com/flooring.

Fin de vie – Traitement des déchets

Maintenance

Pour préserver les propriétés du produit et prolonger au maximum sa durée de vie, consultez les documents téléchargeables sur www.egger.com

- Déclaration de garantie et conseils d'entretien des revêtements de sol Egger Comfort

Réutilisation

Un produit peut être réutilisé pour la même application s'il est déposé avec soin et stocké dans des conditions appropriées. Le produit ne doit pas être collé sur l'intégralité de sa face arrière ou le long des profils, dans l'éventualité d'une réutilisation. La dépose du sol doit être particulièrement soignée de sorte à préserver les profils.

Recyclage – Valorisation des matériaux

En pratique, les technologies actuelles ne permettent pas la valorisation des matériaux.

Incinération – Valorisation énergétique

Les produits doivent être collectés séparément et acheminés vers un centre de valorisation énergétique en raison de leur pouvoir calorifique élevé. Respectez toutes les exigences légales locales relatives à l'incinération. Pour en savoir plus, contactez les autorités locales.

Valeur calorifique : environ 17,6 MJ/kg

Mise au rebut

Le produit n'est pas classé comme déchet dangereux.

Conformité LEED v4

Les sols EGGER Comfort respectent les conditions préalables requises pour une utilisation dans des bâtiments certifiés LEED. Par ailleurs, l'utilisation de sols EGGER Comfort contribue à l'obtention de points supplémentaires dans le cadre du système de notation LEED. Le tableau suivant présente tous les crédits LEED qui sont applicables à l'utilisation de notre produit. Le nombre de points pouvant réellement être obtenus dépend des caractéristiques de tous les matériaux utilisés dans le projet de construction LEED et des autres actions menées par le constructeur ; nous ne pouvons donc pas garantir l'obtention de la note maximale. Pour connaître l'ensemble des exigences établies, consultez la bibliothèque de crédits LEED sur www.usgbc.org.

Projets en dehors des États-Unis

Exigences LEED v4 relatives à la conception et la construction de bâtiments (BD+C) Constructions neuves, noyau et enveloppe, écoles, commerces de détail, soins de santé, centres de données, hôtellerie, entrepôts et centres de distribution **Exigences LEED v4 relatives à l'agencement intérieur et la construction (ID+C)** Aménagement intérieur d'espaces commerciaux, commerces de détail, hôtellerie			**Éléments associés au produit**
Section	**Résumé des exigences**	**Nbre maximal de points**	
Matériaux et ressources	*Déclaration et optimisation des produits de construction – Déclarations environnementales de produits* *Option 1 Déclaration environnementale de produits (EPD)*	*0* *Points*	*Ce produit n'est actuellement associé à aucune déclaration environnementale.*
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 1 : rapport sur l'origine et l'extraction des matières premières Rapports sur le développement durable vérifiés par un organisme tiers, selon un cadre reconnu.	2 Points	Un rapport annuel sur le développement durable est publié conformément aux normes de la GRI (option « Noyau ») et vérifié par un organisme indépendant. Consultez le document ▪ Rapport sur le développement durable (Anglais/PDF) téléchargeable sur www.egger.com/environment.
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 2.3 : Les produits à base de bois doivent être certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC) ou un organisme équivalent agréé par l'USGBC.		Le produit est vérifié selon les déclarations de la norme ISO 38200: 2018. Par ailleurs, le produit peut être acheté dans le cadre d'autres qualités certifiées sur demande. Le bon de livraison fait office de justificatif. Consultez également la section « Origine du bois » du présent document.
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 2.5 : Le contenu recyclé désigne le volume total de contenu recyclé post-consommation, auquel s'ajoute la moitié du contenu recyclé pré-consommation, sur la base du coût.		Contenu recyclé du produit (en **poids**) = 0 % + 52%/2 = 26%. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Composition des matériaux Option 1 : Déclaration.	1 Point	Le fabricant a détaillé la composition du produit jusqu'à un seuil de 1 000 ppm au minimum et a fourni un inventaire accessible au public. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.
Qualité de l'environnement intérieur	Matériaux à faibles émissions – Évaluation des émissions de COV Le produit est conforme à la CLI établie par le	3 Points	Le produit est conforme à la CLI établie par le protocole allemand AgBB. Pour en savoir plus, consultez la section « Émissions du produit et santé » ci-dessus. La certification

	protocole allemand d'essai et d'évaluation AgBB		▪ TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.

Projets aux États-Unis

Veuillez noter que les exigences en matière de contrôle des COV établies par le système LEED v4 sont différentes pour les projets se déroulant **aux États-Unis.**

Exigences LEED v4 relatives à la conception et la construction de bâtiments (BD+C) Constructions neuves, noyau et enveloppe, écoles, commerces de détail, soins de santé, centres de données, hôtellerie, entrepôts et centres de distribution **Exigences LEED v4 relatives à l'agencement intérieur et la construction (ID+C)** Aménagement intérieur d'espaces commerciaux, commerces de détail, hôtellerie			**Éléments associés au produit**
Section	**Résumé des exigences**	**Nbre maximal de points**	
Matériaux et ressources	*Déclaration et optimisation des produits de construction – Déclarations environnementales de produits* *Option 1 Déclaration environnementale de produits (EPD)*	*0* *Point*	*Ce produit n'est actuellement associé à aucune déclaration environnementale.*
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 2.3 : Les produits à base de bois doivent être certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC) ou un organisme équivalent agréé par l'USGBC.	1 Point	Le produit est vérifié selon les déclarations de la norme ISO 38200: 2018. Par ailleurs, le produit peut être acheté dans le cadre d'autres qualités certifiées sur demande. Le bon de livraison fait office de justificatif. Consultez également la section « Origine du bois » du présent document.
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Approvisionnement en matières premières Option 2.5 : Le contenu recyclé désigne le volume total de contenu recyclé post-consommation, auquel s'ajoute la moitié du contenu recyclé pré-consommation, sur la base du coût.		Contenu recyclé du produit (en **poids**) = 0 % + 52%/2 = 26%. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.
Matériaux et ressources	Déclaration et optimisation des produits de construction – Composition des matériaux Option 1 : Déclaration.	1 Point	Le fabricant a détaillé la composition du produit jusqu'à un seuil de 1 000 ppm au minimum et a fourni un inventaire accessible au public. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.
Qualité de l'environnement intérieur	Matériaux à faibles émissions – Évaluation des émissions de COV Les produits de construction doivent être testés et jugés conformes selon la méthode standard v1.1-2010 du Département californien de Santé publique (CDPH)	3 Points	La concentration en COV totaux mesurée selon les spécifications de la méthode standard du CDPH est < 0,5 mg/m³. Pour en savoir plus, consultez la section « Émissions du produit et santé » ci-dessus. Le ▪ certificat UL Greenguard Gold fait office de justificatif. Il est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.

Conformité à la norme WELL Building Standard v2™

Les sols EGGER Comfort respectent les conditions préalables requises pour une utilisation dans des bâtiments certifiés WELL v2™. Par ailleurs, l'utilisation de ce produit peut contribuer à l'obtention de points supplémentaires dans le cadre du système de notation WELL. Le tableau suivant présente toutes les caractéristiques WELL qui sont applicables à l'utilisation de notre produit. Le nombre de points pouvant réellement être obtenus dépend des caractéristiques de tous les matériaux utilisés dans le projet de construction WELL et des autres actions menées par le constructeur ; nous ne pouvons donc pas garantir l'obtention de la note maximale. Pour connaître l'ensemble des exigences établies, consultez la bibliothèque des caractéristiques WELL sur www.wellcertified.com.

Exigences			Éléments associés au produit
Section	**Résumé des exigences**	**Nbre maximal de points**	
X01 Mesures de précaution concernant les matériaux	Restreindre la présence d'amiante, de mercure et de plomb.	Condition préalable	Le produit respecte ces mesures de précaution. Consultez le document Déclaration du fabricant sur l'amiante (anglais/PDF) téléchargeable sur www.egger.com/environment. Pour obtenir d'autres déclarations concernant l'absence de mercure et de plomb, contactez l'équipe EGGER en charge de la conformité et de la durabilité des produits à l'adresse environment@egger.com.
X05 Restrictions renforcées concernant les matériaux	**Partie 2a Sélectionner des produits architecturaux et d'intérieur conformes :** Les panneaux de plafond et muraux contiennent des matériaux ignifugeants halogénés selon une concentration inférieure à 100 ppm.	1 Point	Le produit répond à cette exigence. Aucun matériau ignifugeant halogéné n'est utilisé dans ce produit. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus. Pour obtenir la Déclaration du fabricant concernant l'utilisation de composés halogénés (anglais/PDF), contactez l'équipe EGGER en charge de la conformité et de la durabilité des produits à l'adresse environment@egger.com.
X05 Restrictions renforcées concernant les matériaux	**Partie 2a Sélectionner des produits architecturaux et d'intérieur conformes :** Les nouveaux sols et meubles installés contiennent des orthophtalates selon une concentration inférieure à 100 ppm.		Le produit répond à cette exigence. Aucun phtalate n'est utilisé dans le produit. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.
X05 Restrictions renforcées concernant les matériaux	**Partie 2a Sélectionner des produits architecturaux et d'intérieur conformes :** Les produits de revêtement de sol contiennent des substances polyfluoroalkylées (PFAS) selon une concentration inférieure à 100 ppm.		Le produit répond à cette exigence. Absolument aucune substance classée CMR n'est ajoutée au produit. La certification ▪ TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.
X06 Réduction des composés volatils	**Partie 2a Restreindre les émissions de COV dans les produits d'ameublement, architecturaux et d'intérieur :** Panneaux de meubles et muraux testés selon le protocole AgBB ou la méthode CDPH et seuil d'émission de COV établi.	2 Points	Le produit est conforme à la CLI établie par le protocole allemand AgBB. Pour en savoir plus, consultez la section « Émissions du produit et santé » ci-dessus. La certification ▪ TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.
X06 Réduction des composés volatils	**Partie 2c2 Restreindre les émissions de COV dans les produits d'ameublement, architecturaux et d'intérieur :** Les panneaux composites en bois respectent les normes E1 européenne, TSCA, F*** ou LEED v4.1 concernant les émissions de formaldéhyde		Le produit est testé selon la norme NF EN 717-1:2014 concernant les émissions de formaldéhyde et est conforme à la classe d'émissions E1. La certification ▪ TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.
X07 Transparence des matériaux	**Partie 1 : Sélectionner des produits dont les composants ont été déclarés :** Encourager la déclaration des composants, avec des composants identifiés et déclarés jusqu'à 1 000 ppm.		La composition du produit est détaillée jusqu'à un seuil de 1 000 ppm au minimum et le fabricant a fourni un inventaire accessible au public dans ce document. Pour en savoir plus, consultez la section « Matériaux constitutifs » ci-dessus.

Conformité au référentiel BREEAM International New Construction 2016

Les sols EGGER Comfort respectent les conditions préalables requises pour une utilisation dans des bâtiments certifiés BREEAM 2016 et atteignent le niveau exemplaire dans le cadre du respect des exigences relatives aux émissions. Par ailleurs, l'utilisation de ce produit peut contribuer à l'obtention de points supplémentaires dans le cadre du système de notation BREEAM. Le tableau suivant présente tous les crédits BREEAM qui sont applicables à l'utilisation de notre produit. Le nombre de crédits pouvant réellement être obtenus dépend des caractéristiques de tous les matériaux utilisés dans le projet de construction BREEAM et des autres actions menées par le constructeur ; nous ne pouvons donc pas garantir l'obtention de la note maximale. Pour connaître l'ensemble des exigences établies, consultez le manuel BREEAM sur www.breeam.com.

Exigences			Éléments associés au produit
Section	**Résumé des exigences**	**Nbre maximal de crédits**	
Mat 01 ***Impacts du cycle de vie***	*Déclarations environnementales de produits (EPD) - Les produits installés en phase post-construction sont couverts par des EPD vérifiées*	*0* *Crédit*	*Ce produit n'est actuellement associé à aucune déclaration environnementale.*
Mat 03 **Approvisionnement responsable en produits de construction**	Tous les produits à base de bois de sciage mis en œuvre dans le projet utilisent du bois de sciage récolté et commercialisé légalement.	Condition préalable	Le produit est vérifié selon les déclarations de la norme ISO 38200: 2018. Cette norme tient compte de toutes les exigences légales du pays d'achat ou de production concerné et de tous les critères environnementaux et sociaux connus dans le système ISO. Par ailleurs, le produit peut être acheté dans le cadre d'autres qualités certifiées sur demande. Le bon de livraison fait office de justificatif. Consultez également la section « Origine du bois » du présent document.
Hea 02 **Qualité de l'air intérieur**	Absence d'amiante.	Condition préalable	Le produit répond à cette condition préalable. Consultez le document ▪ Déclaration du fabricant sur l'amiante (anglais/PDF) téléchargeable sur www.egger.com/environment
Hea 02 **Qualité de l'air intérieur**	Limitation des sources de pollution – Émissions des produits de construction. Le produit doit répondre aux critères d'émission de niveau exemplaire Formaldéhyde ≤ 0,06 mg/m³ COVT ≤ 1,0 mg/m³ Substances cancérigènes de catégorie 1A et 1B ≤ 0,001 mg/m³	1 Crédit	Le produit répond aux critères d'émission de niveau exemplaire. La certification ▪ TÜV PROFiCERT-product Interior Premium fait office de justificatif. Elle est téléchargeable sur www.egger.com/downloads.

Conformité à la certification DGNB Gebäude Neubau 2018

Le système de certification DGNB concernant principalement les projets réalisés dans les pays germanophones, cette section est rédigée en langue allemande.

Die DGNB Auszeichungen Silber, Gold und Platin ergeben sich aus den Gesamterfüllungsgrad des Bauprojektes. Welche Qualitätsstufen das Produkt EGGER Comfort Flooring nach dem DGNB-System erfüllt und wo Sie die benötigten Nachweise finden, können Sie der folgenden Tabelle entnehmen. Die Beiträge zum Gesamterfüllungsgrad, die sich nach dem DGNB Punktesystem hieraus ergeben, hängen u.a. von der Relevanz der Produktgruppe für das Gesamtgebäude ab. Bitte beachten Sie, dass für die Gesamtbewertung des Gebäudes darüber hinaus noch weitere Kriterien von Bedeutung sind. Eine durch den Einsatz des Produktes EGGER Comfort Flooring zu erhaltende Puntkzahl können wir daher nicht garantieren.

Kriterien			Beitrag des Produktes
Themenfeld	**Zusammenfassung Kriterium**	**Qualitätsstufe/ Bonus**	
ENV1.1 ***Ökobilanz des Gebäudes***	*Die Gebäude-Ökobilanz benötigt Baustoffdaten. Produktspezifische Daten (EPDs) werden bevorzugt.*	-	*Für das Produkt liegt derzeit keine Umweltproduktdeklaration (EPD) vor.*
ENV1.2 **Risiken für die lokale Umwelt**	Formaldehydgrenzwert für Holzwerkstoffe in Aufenthaltsräumen: RAL UZ 76 oder Formaldehyd <0,05 ppm in Prüfkammer.	4	Der Grenzwert wird eingehalten. Nutzen Sie das TÜV PROFiCERT-Zertifikat als Nachweis. Sie finden das Dokument ▪ TÜV ProfiCert Product Interior Premium im Downloadbereich auf www.egger.com/umwelt.
ENV1.3 **Verantwortungsvolle Ressourcengewinnung**	Zertifizierte verantwortungsbewusste Ressourcengewinnung eines Teils der Wertschöpfungskette.	1.2	Die Lieferkette von Holz und Papier sind nach ISO 38200 (Chain-ofCustody, CoC) zertifiert. Die Norm berücksichtigt alle Legalitätsanforderungen im jeweiligen Einkaufs- bzw. Produktionsland und alle im ISO System bekannten Umwelt- und Sozialkriterien. Sie finden das Dokument ▪ Herstellererklärung über die Holzherkünfte (Pdf) im Downloadbereich auf www.egger.com/umwelt.

Respect de l'écolabel Cygne nordique

Petites maisons, immeubles à appartements et bâtiments des écoles et établissements préscolaires

Les sols EGGER Comfort sont répertoriés dans la base de données des produits de construction pouvant être utilisés dans les bâtiments portant l'écolabel Cygne nordique sous le nom de fabricant Egger, Fritz GmbH & Co. Si vous êtes demandeur d'un bâtiment portant cet écolabel, veuillez communiquer la liste des produits à votre certificateur Cygne nordique. Pour l'utilisation des sols EGGER Comfort, aucun autre document n'est nécessaire pour soumettre votre demande.

Conformité à d'autres labels et réglementations

Des informations complémentaires, telles que des déclarations du fabricant, des déclarations environnementales et des brochures, sont disponibles à l'adresse suivante :

- www.egger.com/environment

Votre label ou votre réglementation n'est pas répertorié ? L'équipe EGGER en charge de la conformité et de la durabilité des produits sera heureuse de vous transmettre les informations dont vous avez besoin concernant les différentes exigences. Envoyez un e-mail à l'adresse suivante :

- environment@egger.com

ou contactez votre représentant ou distributeur EGGER, qui se chargera de faire suivre votre demande.

Notes de bas de page

i

Usine	Adresse
Wismar, Allemagne	EGGER Holzwerkstoffe GmbH & Co. KG, Am Haffeld 1, 23970 Wismar, Allemagne

ii

Certifications produit	
ISO 38200	Norme ISO 38200:2018 Chaîne de contrôle des produits en bois et à base de bois
Blue Angel	Écolabel allemand RAL UZ 176 (2013)
TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM	Critères d'attribution V1.1 de la certification TÜV PROFiCERT-product Interior
M1	Classification des émissions des matériaux de construction M1 : Protocole associé aux tests chimiques et sensoriels des matériaux de construction
A+	Classe d'émissions de COV selon la réglementation française (Arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils)
Greenguard Gold	Certification GREENGUARD selon la norme UL 2818 relative aux matériaux de construction, finitions et mobiliers

iii

Substance	Norme	Valeur limite	Méthode d'essai	Institut d'essai accrédité
Formaldéhyde	Selon la norme NF EN 13986+A1:2015-04, classe E1 d'émissions de formaldéhyde	0,1 ppm	NF EN 717-1	EPH Entwicklungs- und Prüflabor Holztechnologie GmbH, Dresde (Allemagne)
Formaldéhyde	TSCA/CARB P2	0,11 ppm	ASTM E1333-14	EPH Entwicklungs- und Prüflabor Holztechnologie GmbH, Dresde (Allemagne)
▪ COVT ▪ COSVT ▪ COV ▪ Valeur R ▪ Formaldéhyde ▪ Acétaldéhyde ▪ Toluol ▪ 1,4-Dichlorobenzène ▪ Trichloréthylène ▪ Tétrachloréthylène ▪ Xylol ▪ Styrol ▪ DEHP ▪ DBP ▪ Substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (Catégorie UE	V1.1 de la certification TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM Pour en savoir plus, rendez-vous sur proficert.de	160 µg/m³ (28d) 100 µg/m³ (28d) 100 µg/m³ (28d) 1 10 µg/m³ (28d) 200 µg/m³ (28d) 300 µg/m³ (28d) 60 µg/m³ (28d) 1 µg/m³ (28d) 350 µg/m³ (28d) 300 µg/m³ (28d) 350 µg/m³ (28d) 1 µg/m³ (28d) 1 µg/m³ (28d) 1 µg/m³ chacun (28d) 149 µg/m³ (28d) 0,2 µg/m³ (28d)	ISO 16000, Partie 6/ NF EN 16516	TÜV Hessen, Darmstadt (Allemagne)

1A et 1B conformément au règlement CLP (CE) n°1272/2008) ▪ Ammoniac ▪ Nitrosamines				
▪ COV ▪ Substances cancérigènes	AgBB allemand	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
COV	A+ (France)	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
COV	Réglementation belge relative aux COV	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
▪ COV ▪ Nitrosamines ▪ Ammoniac	MVV TB/ABG (Allemagne) Annexe 8	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
▪ COV ▪ Formaldéhyde ▪ Substances cancérigènes	Référentiel BREEAM International, niveau exemplaire	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
▪ Formaldéhyde ▪ COV ▪ COSVT ▪ Ammoniac ▪ Substances cancérigènes	Écolabel allemand RAL UZ 176	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
▪ COVT ▪ Formaldéhyde ▪ Ammoniac ▪ Substances cancérigènes	M1 finlandais	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
▪ Formaldéhyde ▪ COV	LEED v4 hors Amérique du Nord	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM
▪ COV ▪ Substances odorantes ▪ Substances irritantes	Écolabel autrichien UZ 56	Voir TÜV PROFiCERT	Voir TÜV PROFiCERT	Couvert par TÜV PROFiCERT-product Interior PREMIUM